

La direction accusée d'encourager ses employés à quitter la fédération du personnel

Grogne syndicale contre l'ECAB

« NICOLAS MARADAN

Polémique » La Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) accuse l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) de « bafouer les libertés du personnel ». Hier matin, la faïtière des fonctionnaires a organisé une conférence de presse en compagnie du Parti socialiste fribourgeois (PSF) et du Syndicat des services publics (SSP) afin de dénoncer les agissements de la direction de l'établissement autonome de droit public basé à Granges-Paccot et dont la dotation en personnel s'élève à environ cinquante équivalents plein-temps.

« Selon des témoignages que nous avons reçus, la direction est allée jusqu'à distribuer à son personnel des formulaires de déclaration de refus de payer la contribution de soutien en faveur de la FEDE et à coordonner cette action », s'insurge Bernard Fragnière, président de la FEDE. Il ajoute: « C'est une violation grave des droits syndicaux. » Président du Parti socialiste, Benoît Piller renchérit: « Il est impensable qu'un patron fasse ainsi pression sur ses employés. »

Assez de signatures

En toile de fond de ce conflit, le référendum récemment lancé par la FEDE contre la nouvelle loi cantonale sur l'assurance des bâtiments et la police du feu (Ecalex). Acceptée par le Grand Conseil en septembre dernier, elle assouplit le statut des employés de l'ECAB, qui ne seront plus complètement soumis à la loi sur le personnel de l'Etat (LPers). La FEDE y voit le risque d'une dégradation des conditions de travail. Bernard Fragnière a d'ailleurs annoncé hier que son organisation avait récolté davantage que les signatures nécessaires au réfé-



Le directeur de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments, Jean-Claude Cornu, est dans le collimateur de la FEDE, qui le soupçonne de vouloir créer son propre groupement du personnel. Aldo Ellena-archives



« C'est une violation grave des droits syndicaux »

Bernard Fragnière

rendum. Elles seront déposées fin décembre à la Chancellerie d'Etat, qui devra ensuite procéder à leur validation.

Hier, la faïtière des fonctionnaires a également dévoilé la copie d'un message électronique envoyé par Philippe Galley, directeur adjoint de l'ECAB. Celui-ci s'y exprime en ces mots à l'attention notamment du secrétariat de la FEDE: « Je tiens à vous communiquer que la plupart des membres du personnel de l'ECAB ont décidé de démissionner de la FEDE. »

« Scandaleuse et illégale » La FEDE y voit une violation de la confidentialité des données. « Cette pratique est non seulement scandaleuse, mais égale-

ment illégale », s'inquiète Bernard Fragnière.

Dans le même courrier, Philippe Galley précise en outre: « Le personnel de l'ECAB a décidé de constituer sa propre association du personnel, ce qui interviendra prochainement. » La FEDE voit là la volonté de Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB, de créer son propre groupement du personnel sur lequel il pourra exercer un contrôle total, selon les mots de Bernard Fragnière.

Contacté par *La Liberté*, Philippe Galley assure que la direction de l'ECAB n'a pas organisé la distribution de formulaires pour refuser de payer la contribution de soutien à ses employés. Concernant le fait que la direction aurait connaissance

des personnes qui ont exprimé leur volonté de quitter le giron de la FEDE, le directeur adjoint précise: « Nous n'avons pas de liste exhaustive. Mais nous recevons des informations par le biais de notre service des ressources humaines qui reçoit les formulaires de démission. Il y a eu pas mal de démissions en novembre à la suite du lancement du référendum. »

Enfin, Philippe Galley précise que les employés de l'ECAB ont effectivement fondé hier leur propre association du personnel. Celle-ci est indépendante de la direction, précise-t-il. Il ajoute que la nouvelle loi cantonale sur l'assurance des bâtiments et la police du feu prévoit également la création d'une commission du personnel. »

Les valse du Conseil général

Fribourg » Ces valse-là se déroulent toujours en début de législature, dans l'année qui suit les élections. Plusieurs conseillers généraux de la ville de Fribourg élus en février dernier ont quitté le parlement local et font place à de nouvelles têtes dans les rangs de l'Hôtel cantonal, notamment lors des dernières séances, qui se sont déroulées lundi et mardi soir. Parmi les socialistes, le député Xavier Ganiot et Gabriel Kappeler ont été remplacés par Corinne Margalhan-Ferrat et Nadège Piller.

Chez les démocrates-chrétiens, c'est André Schoenenweid et Marc-Antoine Gamba qui ont libéré les sièges désormais occupés par Raphaël Fessler et Anne-Elisabeth Cattaneo-Python. Enfin, au sein des Verts, Laurent Thévoz et Christa Mutter ont fait place à Olivier Collaud et Julien Vuilleumier.

Ces six départs suivent ceux du Vert Andreas Burri et du socialiste Pius Odermatt remplacés par Caroline Chopard (Verts) et Anne Casabene Thévoz (ps). Enfin le socialiste Marc-David Henninger a démissionné au profit de Tina Odermatt et la verte Yolande Peisl-Gaillet de Fabienne Menétrey. »

CENTRE-GAUCHE

BONVIN À LA PRÉSIDENTIE

Députée depuis 2015, l'agricultrice Sylvie Bonvin-Sansonnens (v, Ruyres-les-Prés) a été nommée à la présidence du groupe Verts Centre gauche. Celui-ci réunit au Grand Conseil les élus des Verts, des Vert'libéraux, du Centre gauche-PCS ainsi que les indépendants André Schneuwly et Denis Chassot. Agée de 45 ans, la nouvelle présidente est mariée et mère de deux enfants. NM

Des leçons post-électorales

Grand Conseil » Séance constitutive, suite et fin, pour le Parlement fribourgeois. Hier, après avoir sacrifié aux traditionnels cortège, célébration oecuménique en la cathédrale et salve du Contingent des grenadiers, les députés ont regagné leurs bancs. Et procédé aux élections des six commissions permanentes et des cinq commissions interparlementaires de contrôle (CIP).

Pas de coup de Jarnac: tous les membres présentés par les groupes parlementaires ont été élus dès le premier tour. Certes, d'aucuns moins bien que d'autres... Chef du groupe socialiste, Pierre Mauron a sans doute payé pour ses fréquents réquisitoires à l'encontre de ses adversaires bourgeois. Il ne recueille que 77 voix sur 104 (commission de justice). De bonne guerre, dira-t-on.

Pas plus surprenants, mais plus intéressants ont été les ré-

glements de compte post-électorales à droite. Certains députés ont été malmenés pour n'avoir pas soutenu – du moins pas haut et clair – l'entente bourgeoise.

Laurent Dietrich (pdc, Fribourg) – pour avoir fait part de ses interrogations dans un reportage télévisé – est ainsi le plus mal élu des membres de la prestigieuse Commission des finances et de gestion. Sans doute les démocrates du centre ne lui ont-ils pas pardonné son supposé manque de loyauté. Sa collègue Madeleine Hayoz (Cressier), qui intervenait dans le même reportage, a elle aussi été sanctionnée: elle réalise un piètre score dans sa course à la Commission des affaires extérieures. Et guère mieux à la CIP, la Convention scolaire romande. Les démocrates-chrétiens veveysans, Gabrielle Bourguet et François Genoud, ont

eux aussi fait les frais de la mauvaise humeur de l'UDC. Chez les libéraux-radicaux, c'est la Bulloise Johanna Gapany qui a payé pour son manque de soutien à l'entente bourgeoise.

Les urnes, parfois, permettent de se défouler... On l'a constaté encore lors de l'élection des représentants du parlement au conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg (*La Liberté* du 12 décembre). Les trois candidats retenus par le comité de sélection ont été élus. Mais si Thomas Bachmann (95 voix sur 95) et Paul Such (92) ont aisément passé le cap, Dominique Jordan Perrin, proposée par le Parti socialiste, a frisé le code (52). A quatre voix près, elle était recalée... Le retour de balancier ne s'est pas fait attendre et c'est Maurice Ropraz qui a payé, n'obtenant que 72 voix (94 bulletins rentrés) pour son élection au Conseil de la magistrature. »

ÉLECTIONS DES COMMISSIONS DU GRAND CONSEIL

FINANCES ET GESTION (13)

105 bulletins rentrés, tous valables. PS: Ursula Krattinger-Jutzet 100 voix, Raoul Girard 99, Benoît Piller 97. PDC: Dominique Butty 104; Thomas Rauber 100; Laurent Dietrich 89. PLR: Claude Brodard 104, Nadine Gobet 99. UDC: Paul Herren-Schick 99, Gabriel Kolly 97, Stéphane Peiry 94. VCG: Claude Chassot 104, Denis Chassot 97.

AFFAIRES EXTÉRIEURES (15)

103 bulletins rentrés, tous valables. PS: David Bonny 102, Bernadette Hänni-Fischer 102, Olivier Flechtner 101, Xavier Ganiot 97. PDC: Daniel Bürdel 102, Gabrielle Bourguet 89, Madeleine Hayoz 82. PLR: Romain Collaud 102, Susanne Schwander 101, Johanna Gapany 83. UDC: Michel Chevalley 99, Adrian Brügger 98, Roger Schuwey 94. VCG: Christa Mutter 93, Nicolas Pasquier 92.

PÉTITIONS (7)

104 bulletins rentrés, tous valables. PS: Chantal Müller 102, Nicole Lehner-Gigon 99. PDC: Bertrand Gaillard 104, Pierre-André Grandgirard 102. PLR: Christine Jakob-Steffen 103. UDC: Sébastien Frossard 97. VCG: Paola Ghilmini Krayenbühl 101.

JUSTICE (7)

104 bulletins rentrés, tous valables. PS: Elias Moussa 95, Pierre Mauron 77. PDC: Francine Defferrard 101, Marie-France Roth Pasquier 101. PLR: Antoinette de Weck 100. UDC: Nicolas Kolly 87. VCG: André Schneuwly 102.

GRÂCES (7)

99 bulletins rentrés, tous valables. PS: Chantal Pythoud 98 voix, Julia Senti 97. PDC: Dominique Zamofing 96, Susanne Aebischer 88. PLR: Nicolas Bürgisser 94. UDC: Nicolas Galley 95. VCG: Urs Perler 98.

NATURALISATIONS (7)

100 bulletins rentrés, tous valables. PS: Andréa Wassmer 99, Nicolas Repond 98. PDC: Patrice Longchamp 100, Anne Meyer Loetscher 91. PLR: René Kolly 101. UDC: Ruedi Schläfli 90. VCG: Bernadette Mäder-Brühlhart 100.

CIP HES-SO (7)

102 bulletins rentrés, tous valables. PS: Kirhana Wickramasingam 97, Solange Berset 86. PDC: Daniel Bürdel 101, André Schoenenweid 93. PLR: Jean-Daniel Wicht 99. UDC: Michel Chevalley 94. VCG: Laurent Thévoz 98.

CIP GYMNASSE DE LA BROYE (7)

102 bulletins rentrés, tous valables. PS: Bernadette Hänni-Fischer 94, Rose-Marie Rodriguez 93. PDC: Eric Collomb 100, Stéphane Sudan 100. PLR: Johanna Gapany 87. UDC: Jean-Daniel Chardonnens 98. VCG: Denis Chassot 99.

CIP CONVENTION SCOL. ROMANDE (7)

97 bulletins rentrés, tous valables. PS: Nicole Lehner-Gigon 91, Gaëtan Emonet 89. PDC: François Genoud 81, Madeleine Hayoz 76. PLR: Sylvia Baiutti 95. UDC: Michel Chevalley 91. VCG: Sylvie Bonvin-Sansonnens 91.

CIP DÉTENTION PÉNALE (3)

102 bulletins rentrés, tous valables. PDC: Bertrand Morel 86. UDC: Roger Schuwey 78. PS: Erika Schnyder 67. Suppléants: Antoinette de Weck (plr) 96, Benoît Rey (vcg) 90, Olivier Flechtner (ps) 87.

CIP HÔPITAL DE LA BROYE (6)

98 bulletins rentrés, tous valables. PS: Violaine Cotting 92, David Bonny 91. PDC: Anne Meyer Loetscher 89. PLR: Nadia Savary 93. UDC: Michel Zadory 84. VCG: Nicolas Pasquier 84. »